



S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°4 / 67 / 2007

le 14 mai 2007

Le recensement à Riedwihr en 2008

Depuis 2004, une nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles de recensement. Le recensement général de la population de 1999 aura donc été le dernier recensement ponctuel concernant toute la population.

Comme avant, le recensement de la population vise deux objectifs :

- établir les populations légales de chaque circonscription administrative du pays. Près de 200 textes législatifs ou réglementaires font référence aux populations légales des diverses unités administratives : modalités des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, etc. ;
- connaître l'évolution et les mouvements de la population, l'évolution des structures démographiques et professionnelles et celle du parc de logements. Le recensement éclaire un grand nombre de décisions publiques ou privées : implantations d'équipements, mesures réglementaires propres à certaines catégories de population, etc.

Les caractéristiques majeures de la nouvelle manière de recenser :

toutes les communes ne sont pas recensées la même année

- l'opération est annuelle dans les communes de 10 000 habitants ou plus
- l'enquête de recensement s'effectue par sondage dans les communes de 10 000 habitants ou plus.

Concernant les communes de moins de 10 000 habitants, l'enquête de recensement est exhaustive et porte sur l'ensemble des logements et de leur population, tous les cinq ans.

Cette nouvelle méthode permet d'obtenir des résultats plus récents, régulièrement actualisés et fiables sur la population et les logements.

La collecte est assurée dans toutes les communes selon la méthode classique du dépôt-retrait des questionnaires auprès des ménages. Elle se déroule de mi-janvier à fin février.

Notre commune aura à procéder à l'enquête de recensement pour la première fois en 2008, pour la deuxième fois en 2013, puis en 2018, etc.

La collecte débutera à Riedwihr le 17 janvier 2008 et se terminera le 16 février 2008. Je nommerai Mme Véronique MULLER, secrétaire de mairie, comme coordonnateur communal chargé d'encadrer les opérations, et M. Étienne BURDLOFF, agent communal, comme agent recenseur opérant sur le terrain.

D'ici là, l'occasion me sera donnée de vous fournir des précisions complémentaires sur le déroulement des opérations et l'INSEE¹ organisera une campagne de communication, le moment venu. En tout état de cause, il est essentiel que chacun soit convaincu de l'importance de sa participation.

Il faut que nous fassions ensemble de cette opération un succès.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil municipal dans sa séance du 11 mai 2007 et informations diverses.

■ ***Choix de l'organisme de crédit et des modalités de l'emprunt, dans le cadre du financement des travaux d'aménagement de la voirie***

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre la plus avantageuse qui a été proposée par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe conjointement avec la Caisse de Crédit Mutuel des 9 Ecus pour un prêt à long terme de 115 000 € et un crédit relais de 50 000 €.

■ ***Urbanisme***

Les dossiers suivants ont été envoyés à la Direction Départementale de l'Équipement pour instruction :

- ✓ les déclarations de travaux exemptés de permis de construire, relatives au renouvellement de la toiture d'un abri bois au 14 rue de Jepsheim, et à la mise en place d'une fenêtre de toit à la maison d'habitation au 12 rue des Vanneaux, présentées respectivement par M. Adrien DIRNINGER et M. Gérard LIEBY
- ✓ les déclarations de clôture au 3 rue des Vanneaux et au 5 impasse de la Digue, présentées respectivement par M. Yves KIENLEN et M. Jérôme FLEITH
- ✓ la demande de permis de construire un hangar agricole au 5 impasse de la Digue, présentée par M. Jérôme FLEITH.

¹ INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

- ***Point sur les travaux d'aménagement de la voirie***
Le chantier a démarré le 3 mai avec l'Entreprise Eurovia qui a raboté d'abord la Grand'Rue puis les rues d'Ostheim et d'Illhaeusern ; la rue de Jepsheim sera concernée dans un deuxième temps. L'Entreprise Vigilec Hatier (EDF, éclairage public) est appelée à prendre la relève. Les travaux avancent normalement.
- ✓ Déviation pour les riverains et ayants droit : la circulation est interdite pendant la durée des travaux, hormis pour les riverains et ayants droit qui peuvent, en cas de besoin, emprunter les chemins d'exploitation à l'ouest de l'agglomération (RD 31 - rue des Vosges), voire passer par Jepsheim, à l'instar de ce qui s'est pratiqué lors des travaux de la 1^{ère} tranche (Grand'Rue Sud).
- ***Assemblée générale de l'Association CROC'LIVRES, le 13 avril 2007***
Discrète, mais rendant de grands services, cette association a fait le point sur le fonctionnement de la bibliothèque municipale qu'elle gère avec grande compétence ; ouverte tous les lundis de 17 H à 19 H et vendredis de 19 H à 20 H 30 (fermeture du 15 juillet au 15 août), la bibliothèque dispose d'un fond propre de 3268 volumes et 702 ouvrages de la Médiathèque départementale qui les renouvelle deux fois par an. Les huit bénévoles qui apprécieraient tout renfort, ont accueilli régulièrement 81 personnes en 2006 et leur ont prêté 1864 livres, pendant les 174 heures d'ouverture. Par ailleurs, l'Association a organisé huit séances de cinéma à l'Espace Ried Brun, qui ont accueilli 600 spectateurs.
- ***Réunion du Conseil de Fabrique, le 25 avril 2007***
Madame Béatrice HAUMESSER, Présidente de la Chorale, a été élue membre du Conseil de Fabrique. Le budget 2007 a été adopté. L'agent communal sera chargé de vérifier l'étanchéité des vitraux -côté Sud- à l'église et de prévoir une aération dans la porte d'entrée -côté Nord- du presbytère.
- ***Réunion du Comité du Syndicat Mixte pour le Plan d'Aménagement Colmar-Rhin-Vosges, le 3 mai 2007***
Dans le cadre du démarrage et de l'élaboration du SCOT², les bureaux d'étude ont présenté leurs démarches et méthodes de travail. Dans un premier temps, il sera procédé à un diagnostic de l'existant, puis, après les prochaines élections municipales, des propositions seront étudiées et soumises aux nouveaux délégués.
- ***Sanitaires au presbytère***
Les toilettes au rez-de-chaussée du presbytère sont installées et fonctionnelles.

■ ***Rénovation des façades du presbytère***

Les membres du Conseil Municipal viennent de participer bénévolement à la mise en peinture des façades du presbytère. L'adjoint Lucien FRIEH et l'agent communal qui se sont particulièrement investis, vont mettre la dernière couche sur la façade Nord.

■ ***Travaux communaux futurs, en propre régie***

Il est prévu de rafraîchir la partie Nord de l'entrée du presbytère, ainsi que de mettre en peinture la façade Nord de la mairie et la porte de la grange communale.

■ ***Sonnerie des cloches***

La Direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Haut-Rhin a informé le Maire de la plainte de Mme Martin HAUMESSER, portant sur les nuisances sonores occasionnées par les cloches de l'Église et notamment par la sonnerie de l'angélus à 6 heures. Le Maire a donné lecture des courriers au Conseil Municipal qui considère que la sonnerie des cloches constitue un usage local auquel les habitants de la commune sont attachés, qu'elle ne représente pas une menace pour l'ordre public et en particulier qu'elle n'est pas constitutive de troubles graves à la tranquillité publique. Estimant par ailleurs que la sonnerie de l'angélus présente un caractère religieux et au vu de la décision unanime du Conseil de Fabrique du 25 avril 2007 en faveur du maintien des horaires habituels des sonneries, le Conseil Municipal confirme ses délibérations des 6 septembre 2002 et 11 avril 2003 et décide, à l'unanimité, de maintenir en l'état les horaires de sonnerie des cloches, conformes aux usages immémoriaux dans la commune.

■ ***Élections présidentielles des 22 avril et 6 mai 2007***

Le Conseil Municipal a constaté avec grande satisfaction le pourcentage très élevé de participation des votants au scrutin du 22 avril, la commune gagnant la 1^{ère} place dans le Haut-Rhin et la 3^{ème} en Alsace. Le score du scrutin du 6 mai était également très honorable. Cette participation record qui traduit un réel esprit civique des habitants, a valu à la commune d'être mise à l'honneur dans les médias régionaux. Bravo à tous. Poursuivons sur cette lancée, lors des élections législatives des 10 et 17 juin prochain.

■ ***Don du sang***

La collecte organisée à Jebsheim, le 17 avril 2007, a permis d'accueillir 74 donateurs de sang, dont 15 personnes de Riedwihr.

■ ***Grand Anniversaire***

La Municipalité a eu le plaisir de présenter ses vœux et ceux de la population à Mme Georgette LOBERGER, le 23 avril 2007, à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire (23/04/1927).